
NORME INTERNATIONALE **ISO** 2967



2967

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Pistes magnétiques pour l'enregistrement du son sur film cinématographique 35 mm perforé 8 mm type S-5R (1-3-5-7-0) — Positions et dimensions en largeur

*Cinematography — Magnetic stripes for sound records on 35 mm motion-picture film perforated 8 mm
Type S-5R (1-3-5-7-0) — Positions and width dimensions*

Première édition — 1975-01-15

CDU 778.534.455 : 771.531.351/2

Réf. N° : ISO 2967-1975 (F)

Descripteurs : cinématographie, pellicule cinématographique, piste sonore, enregistrement magnétique, enregistrement du son, dimension, position.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 2967 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 36, *Cinématographie*, et soumise aux Comités Membres en janvier 1973.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Italie	Suède
Allemagne	Mexique	Suisse
Australie	Nouvelle-Zélande	Tchécoslovaquie
Belgique	Pays-Bas	Thaïlande
Canada	Pologne	U.S.A.
Espagne	Roumanie	
Inde	Royaume-Uni	

Les Comités Membres des pays suivants ont désapprouvé le document pour des raisons techniques :

France
U.R.S.S.

Pistes magnétiques pour l'enregistrement du son sur film cinématographique 35 mm perforé 8 mm type S-5R (1-3-5-7-0) — Positions et dimensions en largeur

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie les caractéristiques dimensionnelles des pistes magnétiques déposées sur film cinématographique vierge 35 mm à perforations 8 mm type S-5R, aux emplacements 1, 3, 5, 7 et 0, destiné à être recoupé, après traitement, en films 8 mm type S conformes à l'ISO 1700.

2 RÉFÉRENCES

ISO 1700, *Cinématographie — Film 8 mm perforé, type S, vierge — Dimensions de coupe et de perforation.*

ISO 3027, *Cinématographie — Pistes magnétiques et entrefers des têtes d'enregistrement du son sur copies cinématographiques 8 mm type S — Positions et dimensions en largeur.*

ISO 3774, *Cinématographie — Film cinématographique 35 mm perforé 8 mm, type S (1-3-5-7-0) — Dimensions de coupe et de perforation.*¹⁾

3 FILM VIERGE

3.1 Les dimensions du film doivent être conformes aux spécifications données dans l'ISO 3774.

3.2 Les caractéristiques dimensionnelles du film, après traitement et recoupe, doivent être conformes aux spécifications données dans l'ISO 1700.

4 EMPLACEMENT ET LARGEUR DES PISTES MAGNÉTIQUES

4.1 L'emplacement et la largeur des pistes magnétiques pour l'enregistrement du son et des pistes de compensation sont spécifiés dans la figure et dans le tableau.

4.2 Si la piste sonore augmente l'épaisseur du film de plus de 0,005 mm (0,000 2 in), une piste de compensation doit être appliquée, pour égaliser efficacement l'épaisseur sur les deux bords du film 8 mm recoupé. La piste de compensation doit avoir essentiellement la même épaisseur et la même composition que la piste d'enregistrement du son.

4.3 L'épaisseur de la piste d'enregistrement du son et de la piste de compensation, ne doit pas être supérieure à 0,020 mm (0,000 8 in).

4.4 Les pistes doivent être déposées sur la face du film qui, après recoupe, est tournée vers la source de lumière d'un projecteur opérant, en projection frontale directe, sur un écran réfléchissant.

4.5 Les caractéristiques dimensionnelles du film, après traitement et recoupe, doivent être conformes aux spécifications données dans l'ISO 3027.

1) Actuellement au stade de projet.